



## 6 mois de salaire non payer pour ma compagne et moimeme

Par **neumer**, le **10/03/2010** à **15:35**

bonjour je cherche un avocat qui pourrai m aiguiller sur 2 affaires similaire ma compagne et moimeme comment faut il faire nous sommes au bout du rouleau entre arnaque et incomprehension juridique aidez nous S V P merci poisson\_2@hotmail.fr fernand et marie de I AIN

Par **miyako**, le **10/03/2010** à **15:45**

Bonjour,  
dites nous en un peu plus ?  
suji Kenzo conseiller RH

Par **neumer**, le **10/03/2010** à **17:19**

bonjour c est en personnes deseperees que nous venons vous soumettre notre probleme je vous en remercie par avance quelque soit votre reponse embauche avec ma compagne en decembre 2008 CDI au moi d avril toujours pas de paye nous decidons de quitter l entreprise et de demander pour ma par mon licenciement aucune reponser ni d un cote ni de l autre nous faisons un refere la gerante declare sa societe en redressement judiciaire le 23 juin 2009 toujours pas de paye ni de papiers obligatoire pour inscription au pole emploi je passe tous les tph au liquidateur ainsi que les courriers reclamant notre du et surtout les papiers sans reponse jusquau 13 decembre ou nous apprenons avec nos fiches de payes de decembre janvier fevrier mars avril plus novembre en mois de preavis et conges payes en rapport avec fiche de paye et chose etonnante notre lettre de licenciement en date du 23 octobre 2009 ainsi que notre certificat de travail en date du 23 octobre mais toujours pas nos fiches de paye de mai juin juillet aout septembre et octobre et sans solde de tout compte donc nous sommes payer de decembre a avril 2009 notre mois de preavis les conges payes correspondant aux cidessus et nous attendons toujours problemes annexes le pole emploi trouve bizard que nous soyons salarie jusquen octobre 2009 sans fiche de paye impossible de joindre le liquidateur les avocats pris ne sont pas chauds pour aller contre ces personnes et nous nous crevons de faim ma compagne en est a sa troisieme tentative de suicide je vous en pris aidez nous le dernier avocat que l on a pressenti nous a reclame 2000 euros pour nous defendre je veux bien mais l ex societe nous doit sans compter le prejudice la valeur a

nous deux de 8000 euros environ voila resume brievement notre situation et en plus nous venon de nous faire escroquer de200 euros sur un site aide juridique merci repondez nous fernand et marie pas tout jeune 60 et 63 ans